L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Quotidien — NOUVELLE-ORLÉANS
JEUDI, 30 NOVEMBRE 1893.

PETITES ANNONCES

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, objets de bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

DEMANDES.

DEMANDE—Jeune homme (ouvrier mécanicien) désire trouver bonne famille française pour y loger et pensionner dans but d'apprendre langue française. Les conditions doivent être modérées. S'adresser par lettre en anglais, donnant conditions. J. C. Wilson, 146 rue St Joseph, en ville. 29 nov—2f

ON demande—Une bonne cuisinière au No 1315 Esplanade, cottage entre Broad et Dorgenois. 29 nov—2f

DEMANDES D'EMPLOI.

OUVRIER peintre français sérieux, faisant collage, vitrerie, venant de Paris, offre services entrepreneurs architectes, propriétaires, institutions. Docteur, coin Bourbon et Ste-Anne. 29 nov—2f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Patrick Short.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,754—Division E—Attendu que Miss Sarah Taylor a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Short, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
30nov—30 déc5 9 Greffier.

Curatelle des absents Emilie Louise

Offensandt, femme de Hans Carl Benedet, et de Pierre E. Offensandt, femme de George William Albers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40 928—Division E—Attendu que l'Union, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle dans la succession de Emilie L. Offensandt, épouse Thomas H. Offensandt, absente, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
25nov—25 29 déc3 Greffier.

Succession de Peter J. Kramer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,713—Division A—Attendu que Mme Amelia Godron, veuve de Nicholas Litselmann, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Nicholas Litselmann, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
22 nov—22 26—1 déc Greffier.

Succession de Joseph Rohrer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,526—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Veuve Joseph Rohrer, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE,
22 nov—22 26—1 déc Greffier.

Succession de Mme C. Devan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,527—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alfred Devan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués, conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 nov—21 25 30

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans—No 40 118—Division B.W. T. Leibrock vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de William T. Leibrock soit convoquée et tenue pardevant Frank H. Mortimer Esq., notaire public, à son bureau, No 42 rue Royale, en la dite ville, commençant MARDI, le 5 décembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de fixer le temps, le lieu et les conditions de vente et mise de la propriété foncière abandonnée dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1893.
(Signé) FRED. KING,
Juge de cette Cour, Division B. est donné la place de l'Honorable M. H. Righor, Juge de la Division D, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
5 nov

Essai de la Croix Rouge de la Louisiane.—Au Public—La Société de la Croix Rouge de la Louisiane, de la jeune Mlle Clara Barton est l'apôtre de la science, fait part à la presse et au public en général, pour de plus amples détails et des contributions, afin de venir au aide aux victimes de récent ouragan dans la Louisiane, qui est en voie de complet anéantissement pour ne rien dire et sans abri. La société demande des bonnes souscriptions et contributions de toutes sortes et de toutes parts. Le Nº 2 de la rue Conseillères.

E. V. BRENNER Secrétaire. B. VINET, Président.
5 oct—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 29 NOVEMBRE—CLASSE No 382
Tirage de 4 heures P. M.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
67	6	42	43	66	10	29	69	3	62	72	30	15	40

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et sont ordinairement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature
Ce 29 novembre 1893—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
EDGAR FILER.
Commissaires.

Les plus grands tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans nos bureaux.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉNORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action.....$1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt-cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ce sont bien en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Reconnue depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnent l'assurance ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

P. T. Beauregard
M. L. Bahle
C. H. Parker
COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén. Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous consignons Banques et Banquiers autorisés sous les Lois passées dans les Législatures de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
J. N. ROBERT, Pres. Fourth Nat. Bank
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Tirage Semestriel Extraordinaire
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 12 DEC. 1893.

GROS LOT: $150,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$150,000, est.	$150,000
1 Lot de	40,000, ...	40,000
1 Lot de	20,000, ...	20,000
1 Lot de	10,000, ...	10,000
3 Lots de	5,000, ...	15,000
5 Lots de	2,000, ...	10,000
100 Lots de	400, ...	40,000
100 Lots de	200	20,000
200 Lots de	100, ...	20,000
500 Lots de	80, ...	40,000
PRIX D'APPROXIMATION		
100 Lots de	$200, sont.....	$20,000
100 Lots de	$120, ...	12,000
100 Lots de	$80, ...	8,000
PRIX TERMINAUX.		
999 Lots de	$40, sont.....	$39,960
999 Lots de	$40, ...	39,960
3,434 Lots se montant à.....		$359,920

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $10; Demi Billets, $5; Cinquièmes, $2; Dixièmes, $1; Vingtièmes, 50 cents; Quarantièmes, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,
Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS ET LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots gagnants envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais d'aucune sorte.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans, et que les tirés à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans ; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. PENN CAMELL, ayant seuls la garantie de quatre Banques Nationales, par l'intermédiaire de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a toujours des vendeurs inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs paient, et faire remarquer, et ce proche en tant qu'étant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance d'être payés.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une occasion rare pour un placement de fonds sûr.

Vente par le shérif d'une grande propriété de valeur comprenant tout l'attirail d'une distillerie.

Dans l'affaire de Mme Rebecca Mayer vs. Crescent City Yarn & Knitting Mills, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,625.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procédé ai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 27 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Trois certains terrains situés dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues North Peters (anciennement Levée), St-Ferdinand, Chartres et Montégut, deux desquels sont désignés comme les terrains dix et onze, sur un plan de F. Gualdi, architecte en date du 25 mai 1885, et déposé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire. Ils se touchent et mesurent chacun, mesure anglaise, vingt-deux pieds et six pouces de façade sur St-Ferdinand sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée en arrière en commun avec le dit terrain et années et l'autre terrain est désigné comme le terrain No neuf sur un plan de P. de Calogny, voyeur, en date du 17 février 1834, annexé à un acte passé pardevant Félix De Armas, ancien notaire, le 1er mars 1836.

Il mesure, mesure américaine, vingt deux pieds six pouces de façade rue St-Ferdinand, sur cent pieds de profondeur, sur la limite qui le sépare du terrain No dix, et de l'autre côté, il y a une profondeur sur la ligne du terrain No huit, de cinquante-six pieds et le long de l'allée commune audit terrain et à d'autre, il a été de quarante-six pieds sept pouces et une demi ligne et de telle sorte qu'il n'a que cinq pieds sept pouces et demi de largeur à l'arrière. Ensemble les avenues les bâtisses et améliorations sur ladite propriété et dessus décrite et les droits, passages, privilèges et servitudes y avantagés y appartenant et en faisant partie, comprenant les cagins, machines, bouilloires, appareils et toutes autres propriétés de la Filature contenues sur les lieux et constituant de tout l'attirail de ladite corporation, avec tous les droits bénéfices et privilèges qui s'y rattachent ou qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 nov—dée 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau site pour Bâtir.

Vente par le shérif de propriétés de valeur non améliorées, sur

L'AVENUE NAPOLEON,

A proximité de l'Avenue St-Charles.

Chas. B. Fee vs Thomas J. Duggan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,631.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procédé ai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 27 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant en quoique sorte, qui sont situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Napoléon, l'allée Delhi, Delhi et Dublin, désignés comme lots A et B sur une esquisse faite par D. M. Broenan, dépôté voyer de la ville, à la date du 30 mai 1890, et annexé à un acte de vente par la succession de Veuve Joseph Allen, une interdite, à Edwin T. Merrick Jr., passé pardevant, et dûment enregistré au bureau public de cette ville, daté le 18 avril 1890 lesquels dits lots mesurent, d'après la dite esquisse comme suit, savoir : Le lot A mesure soixante pieds deux pieds dix pouces et quatre lignes de face à l'avenue Napoléon sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles et forme la limite-colgnure de l'avenue Napoléon et de la rue Pitt et le lot B est contigu au dit lot A et mesure quarante pieds et neuf pouces et deux lignes de face à l'avenue Napoléon sur cent cinquante pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot A, sur la ligne verte, de la même profondeur, à laquelle dite profondeur le dit lot s'élargit de quatorze pieds trois pouces et s'ensuite une profondeur de trente pieds et mesure cinquante-sept pieds un pouce et quatre lignes sur la ligne du fond, les dits lots A et B étant composés de la partie du terrain, qui est situé sur un plan de A. S. Phelps, voyer, daté le 15 février 1849, et mesurant comme suit :

Le lot cinq, six et sept sont contigus et ont chacun vingt huit pieds sept pouces de face à l'avenue Napoléon sur cent vingt-sept pieds de profondeur, le dit lot cinq étant contigu à l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Pitt.

Le lot No huit est contigu à la ligne du fond des lots cinq, six et sept, mesure trente pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, le tout mesure américain.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 nov—24—déc 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison de valeur, etc.

Succession de Wm. B. Ringrose vs Carrie Freeman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,949—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux lieux ci-après désignés, le JEUDI, 7 décembre 1893, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt No 37 rue Ste Anne, entre Royale et Chartres.

Un fort lot de meubles de maison assortis, effets mobiliers, divers, etc., d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 nov—34 29—déc 4 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une pompe à vapeur et instal'ations, 2 pompes, 1 lot de railings et étagères de bureau et 1 lot divers, etc., d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 nov—21 27 déc3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison de valeur.

Succession de W. B. Ringrose vs Nellie Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 40,352—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 7 décembre 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres.

Un fort lot de meubles de maison assortis, effets mobiliers, divers, etc., d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 nov—24—déc 1 7 dée

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Sixième District.

Finlay & Brunswig vs Leo C. Peres et Mme Mary J. Finegan, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 39,765.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 6 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain situé dans le Sixième District de cette ville, étant le lot No 12 de l'îlet No 252, borné par les rues Prytania, Constantine, Perrier, et l'avenue Pierce, et mesurant trente pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds et formant l'encoignure de l'avenue Pierce.

2e Deux lots de terre, étant les lots Nos 1 et 2, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 149, borné par les rues Jersey, Marengo, Lanzi et Constantinople, et mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds de façon à former l'encoignure Jersey et Marengo.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 nov—24—déc 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison de valeur, etc.

Succession de Wm. B. Ringrose vs Carrie Freeman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,949—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux lieux ci-après désignés, le JEUDI, 7 décembre 1893, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt No 37 rue Ste Anne, entre Royale et Chartres.

Un fort lot de meubles de maison assortis, effets mobiliers, divers, etc., d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 nov—34 29—déc 4 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une pompe à vapeur, etc., pompe, etc.

Harry H. Hall vs. La Compagnie de Machines F. P. Gravely, Limitée.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,405.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 6 décembre 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une pompe à vapeur et installations, 2 pompes, 1 lot de railings et étagères de bureau et 1 lot divers, etc., d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 nov—21 27 déc3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison, etc.

Mme Mary R. Palmes vs Mme M. C. Keenan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,890.—En vertu d'un pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 7 décembre 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Meubles de bureaux et installations, etc., etc.

Coffre-fort avec Combinaison, etc, etc, etc.

Dans l'affaire de O. H. Sampson & Co. vs. Henry Hyams & Cie, Limité.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 40,470 — En vertu d'un ordre de vente daté 20 novembre 1893 à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 4 décembre 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, savoir :

A mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres.

Un fort lot de meubles de maison assortis, effets mobiliers, divers, etc., d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 nov—24—déc 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans une propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District.

Mme Abraham Mayer vs. Louis E. Tyler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 40,516.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, étant le lot No 12 de l'îlet No 252, borné par les rues Prytania, Constantine, Perrier, et l'avenue Pierce, et mesurant trente pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds et formant l'encoignure de l'avenue Pierce.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, représenté par des billets hypothécaires à ordre portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente, spécialement garantis par hypothèques et privilèges de premier rang et devant contenir les assurances, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, clauses usuelles de garantie et les acquéreurs paieront en outre 2 pour cent pour le recouvrement de la vente et assumeront les taxes d'Etat de 1893 en sus du prix d'adjudication. S'adresser pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.

11 nov—11 18 25—déc 2 9 13

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés améliorées de très grande valeur,

Et terrains dans le troisième district, près du marché St-Bernard et du Bayou St Jean.

Rue Lapeyrouse, entre Claiborne et Derbigny, cottage à distance de la rue.

Terrain sur le Bayou St-Jean.

Terrain rue Bourbon, entre Dolhonde et Verta.

Succession de Louise Aron, épouse de Frédérick Ney.

No 39,693—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 155 rue Commune.—MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 14 novembre 1893, par le Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville dans le carré borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lapeyrouse et Laharpe, et désigné comme les lots Nos 3 et 4 sur un plan de E. F. Ilé, ancien voyer de ville, en date du 13 novembre 1854 et déposé en l'étude de F. E. Girard, notaire, et mesurant (mesure américaine) 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Lapeyrouse ; 35 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne séparant le lot No 3 de la propriété de Mme Jones, et 35 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne séparant le lot No 4 de la propriété de Mme Jones, et Frieur. Le terrain comprend deux lots désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan déposé en l'étude de A. Duncan, notaire, dans deux autres plans No 7, page 27, et mesurant chacun, conformément au dit plan 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de 123 pieds, entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 5 sur le susdit plan et mesure conformément 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Champs-Elysée sur une profondeur de 123 pieds entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre, situé dans le même district et îlet, désigné par le No 11 sur le dit plan mentionné et mesurant conformément 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Johnson, sur 159 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre, acheté par le propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 12, sur le susdit plan, et mesurant 31 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue Johnson, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre, situé dans le même district et îlet, désigné comme lot No 23 sur le susdit plan et mesure conformément 31 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue Johnson, sur 159 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes entre lignes parallèles.

Le propriété ci-dessus est dans un voisinage privilégié, près de chaque ligne de chemin de fer.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, représenté par des billets hypothécaires à ordre portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente, spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, les actes devant contenir les assurances, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, clauses usuelles de garantie et les acquéreurs paieront en outre 2 pour cent pour le recouvrement de la vente et assumeront les taxes d'Etat de 1893 en sus du prix d'adjudication. S'adresser pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.

11 nov—11 18 25—déc 2 9 13

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés améliorées de très grande valeur,

Et terrains dans le troisième district, près du marché St-Bernard et du Bayou St Jean.

Rue Lapeyrouse, entre Claiborne et Derbigny, cottage à distance de la rue.

Terrain sur le Bayou St-Jean.

Terrain rue Bourbon, entre Dolhonde et Vertu.

Succession de Louise Aron, épouse de Frédérick Ney.

No 39,693—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 155 rue Commune.—MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 14 novembre 1893, par le Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville dans le carré borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lapeyrouse et Laharpe, et désigné comme les lots Nos 3 et 4 sur un plan de E. F. Ilé, ancien voyer de ville, en date du 13 novembre 1854 et déposé en l'étude de F. E. Girard, notaire, et mesurant (mesure américaine) 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Lapeyrouse ; 35 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne séparant le terrain No 4 ; 75 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Jones, et 35 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne séparant le terrain No 3, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Frieur. Le terrain comprend deux lots désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan déposé en l'étude de A. Duncan, notaire, dans deux autres plans No 7, page 27, et mesurant chacun, conformément au dit plan 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de 123 pieds, entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 5 sur le susdit plan et mesure conformément 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Champs-Elysée sur une profondeur de 123 pieds entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre, situé dans le même district et îlet, désigné par le No 11 sur le dit plan mentionné et mesurant conformément 31 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue Johnson, sur 159 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre, acheté par la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 12, sur le susdit plan, et mesurant 31 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue Johnson, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre, situé dans le même district et îlet, désigné comme lot No 23 sur le susdit plan et mesure conformément 31 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue Johnson, sur 159 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes entre lignes parallèles.

Le propriété ci-dessus est dans un voisinage privilégié, près de chaque ligne de chemin de fer.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, représenté par des billets hypothécaires à ordre portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente, spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, les actes devant contenir les assurances, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, clauses usuelles de garantie et les acquéreurs paieront en outre 2 pour cent pour le recouvrement de la vente et assumeront les taxes d'Etat de 1893 en sus du prix d'adjudication. S'adresser pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.

11 nov—11 18 25—déc 2 9 13

VENTES A L'ENCAN

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention Brasseurs ! Articles de Brasseurs !

Balais de cave en til de fer. Brosses, Barils, Thermomètres, Tuyaux, etc., ensemble avec les Meubles de Bureau et un Bail avantageux de trois ans.

E. W. Hall & Co. vs leurs Créanciers No 40,098—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

LUNDI, 4 décembre 1893, à 11 heures A. M., au local No 60 rue de la Douane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et d'après un ordre de l'Hon. N. H. Righor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 22 novembre 1893, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Le lot comptoir élevé en bois, entre deux grandes chambres, dépendances, etc., dans la Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Johnson, Basin et Frieur. Le terrain comprend deux lots désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan déposé en l'étude de A. Duncan, notaire, dans deux autres plans No 7, page 27, et mesurant chacun, conformément au dit plan 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de 123 pieds, entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 5 sur le susdit plan et mesure conformément 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Champs-Elysée sur une profondeur de 123 pieds entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre, situé dans le même district et îlet, désigné par le No 11 sur le dit plan mentionné et mesurant conformément 31 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue Johnson, sur 159 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre, acheté par la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 12, sur le susdit plan, et mesurant 31 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue Johnson, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 1/2 l